

# Grand Paris

## Ces terrasses veulent durer

**PROVISOIRE** Réponse à la crise sanitaire, et bricolées devant les bars et les restaurants, elles doivent être démontées avant demain matin

**PÉRENNE** Mais elles ont vocation à réapparaître au printemps malgré les critiques liées à leur esthétique et aux nuisances sonores

Ce n'est qu'un au revoir. D'ici à demain matin, les terrasses éphémères qui ont fleuri devant les bars et les restaurants de la capitale devront avoir plié bagage. Non sans avoir rendu un fier service à ces établissements, fragilisés par la crise sanitaire. « Soit une trentaine de tables supplémentaires pour nous, un vrai plus pour capter les clients, nombreux à l'heure de l'apéro », témoigne Marie, manager du Père Tanguy, sur la place Gustave-Tou-douze, près de Pigalle (9<sup>e</sup>).

Même constat chez son confrère du Myrobolant, rue Saint-Maur (11<sup>e</sup>), qui a dressé 35 couverts sur un sol en bois composite occupant deux places de livraison : « Cette terrasse représentera sans doute 20 % de mon chiffre d'affaires de l'année, confie Yannick, l'un des trois associés. Si on doit payer la redevance l'an prochain ou financer le déplacement de la place de livraison [1 500 euros facturés par la Ville], on le fera sans rechigner. »

Comme eux, ils sont près de 7 500 cafetiers et restaurateurs parisiens, auxquels s'ajoutent quelques libraires et fleuristes, à avoir déposé une demande d'installation ou d'extension de terrasse depuis le 1<sup>er</sup> juillet. Cette date marque l'entrée en vigueur du nouveau règlement des étalages et terrasses (RET) de la Ville. « Jusqu'alors, une simple déclaration suffisait, explique Olivia Polski, adjointe chargée du commerce. Près de 12 000 terrasses – sur 15 000 établissements – ont ainsi vu le jour au printemps 2020. »

Désormais, les professionnels doivent déposer un dossier et se plier aux règles du RET, prohibant toitures, bâches et palettes, et imposant une fermeture à 22 heures. Plus de 80 % des demandes concernent une terrasse éphémère entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 octobre; les autres aspirent à s'enraciner toute l'année sur des places de stationnement. Une « privatisation de l'espace public au profit d'une seule profession », comme le dénoncent plusieurs associations de riverains? L'élue parisienne y voit plutôt « un moyen parmi d'autres de supprimer 70 000 places de voitures d'ici à 2026 ».



Extension d'un café sur des places de stationnement dans la rue du Faubourg-Saint-Denis (10<sup>e</sup>). RÉMI DECOSTER/HANS LUCAS VIA AFP

Impossible cependant de savoir combien de dossiers ont déjà été traités. Mais Olivia Polski l'assure : « Tout sera instruit d'ici au printemps, avec pour priorité les extensions pérennes. Si les établissements concernés n'ont pas encore reçu de réponse positive, alors ils doivent démonter sans tarder. Au risque d'être verbalisés, puis de voir leur terrasse démontée par la Ville... à leur frais. »

### Des rues devenues lieux festifs

De quoi faire enrager Elliot Lefevre, patron de La Parade, dans le 11<sup>e</sup>, qui, sans nouvelles de la mairie, souhaite laisser sa structure en place cet hiver, faute de solution de stockage : « L'alternative, c'est la destruction,

5 000 euros partis en fumée et une installation forcément plus simple et moins belle l'an prochain. » Car il n'envisage pas de s'en passer : « En deux semaines, nous avons réalisé

**7500**  
CAFÉS RESTAURANTS  
ont demandé une autorisation  
d'installation éphémère  
pour le printemps prochain

notre chiffre d'affaires de 2020! Fini la concurrence déloyale des quais de Seine, de Montorgueil et des perchours! L'offre est maintenant en bas de chez soi. »

Nicolas, administrateur du compte Twitter @Terrasses\_75, qui analyse les demandes d'autorisations déposées, abonde : « Avec près de 150 000 mètres carrés, le double de la surface des terrasses "classiques", ces nouvelles installations constituent l'une des plus grandes révolutions urbanistiques de Paris. Des rues de la soif se sont créées, d'autres, résidentielles, sont devenues des lieux festifs. »

Des associations de riverains, après avoir pointé le manque de

volonté politique et d'effectifs pour constater les abus, appellent à intégrer les terrasses dans le futur plan antibruit de la capitale, et à en réduire le nombre. « Notre rue étroite d'une douzaine de mètres s'est transformée en une terrasse géante de 200 consommateurs, avec des pics à 95 décibels! se désolé l'un des membres du collectif de la rue Marie-et-Louise (10<sup>e</sup>). Et ce vacarme promet de durer encore sept mois l'an prochain. Nous demandons que les deux ou trois établissements voyous – sur sept – ne puissent pas s'étendre. » Réponse cet hiver. ●

JULIEN DESCALLES

## Le designer Ramy Fischler planche sur leur avenir

**PROTOTYPES** Le créateur belge imagine des espaces innovants, végétalisés, modulables, partagés...

Il présentera à la mi-2022 ses préconisations et ses premiers prototypes, puis proposera une « stratégie » pour 2024. Le jeune et prometteur designer belge Ramy Fischler (42 ans) a entrepris une vaste réflexion sur l'avenir des terrasses. Mandaté par le Groupement national des indépendants (GNI) Paris Île-de-France, la principale organisation professionnelle des cafetiers et restaurateurs, il a l'oreille de la mairie, qui compte sur lui pour élaborer une « charte ».

Celle-ci viendra compléter le nouveau règlement des étalages et des

terrasses (RET), ainsi que le futur « manifeste pour une nouvelle esthétique parisienne », qui doit être dévoilé à la fin de l'année. « Les terrasses éphémères ont sauvé les restaurateurs, mais aussi l'art de vivre de cette ville, rappelle le Parisien d'adoption. Mais, bricolées dans l'urgence, elles ont également cristallisé des tensions. »

### « Renouveler les usages »

Ramy Fischler entend repenser « le style et l'harmonie, sans standardisation », et surtout « renouveler leur usage ». « Le but est de donner à Paris le plus beau visage possible grâce à des terrasses plus écolos au design plus contemporain », explique Romain Vidal, à la tête du GNI francilien. Le designer – qui a signé le café de la National Gallery à Londres, le

siège de Twitter France à Paris et la brasserie de la tour Eiffel – envisage de « débitumer et végétaliser » les terrasses, dotées de bacs de récupération de l'eau de pluie autogérés – pour arroser des plantations en pleine terre – et de sources d'énergies renouvelables. « Demain, les terrasses pourraient être entièrement conçues en matériaux de réemploi », ajoute-t-il, citant les drèches, résidus des céréales utilisées pour brasser la bière. Pour limiter les nuisances sonores, il plaide pour des « toitures amovibles » et le « nudge », technique qui incite les usagers à modifier leur comportement sans les contraindre, grâce à « un éclairage tamisé ou des éléments graphiques ».

L'hiver, la chaleur des cuisines pourrait être récupérée et

concentrée sur certaines parties du corps (pieds, mains, dos...) grâce à de « nouveaux types de mobilier chauffant ». Ramy Fischler imagine encore des espaces démontables, modulables et partagés avec d'autres publics : « Parcs à vélos, ateliers de réparation, jeux pour enfants, événements locaux, etc. »

« Ramy Fischler est un designer très talentueux, applaudit Emmanuel Grégoire, le premier adjoint chargé de l'urbanisme. Il propose des pistes intéressantes pour sortir de l'esthétique cagette, de bric et de broc. L'idée n'est pas d'avoir un seul modèle de terrasse, mais un référentiel. La Ville sera partie prenante. » ●

BERTRAND GRÉCO